

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Trésor des histoires de France](#)[Item1617 - Jean Corrozet - Trésor des histoires de France - BM Lyon](#)[Fichier1617 - Jean Corrozet - Trésor des histoires de France - BM Lyon](#)

1617 - Jean Corrozet - Trésor des histoires de France - BM Lyon

Auteurs : Corrozet, Gilles

*Le Thesor des
qu'en filz de Roy (le pere enfant tref-
paillé) en quelque minorité qu'il soit,
fetz couronné sans qu'il y ait Regent
en France : mais demoura fous la tu-
relle de la mere.*
La declaration du nombre des Prie-
ueries, Bailliages, Vicomtes, Senef-
chaufes de France, & les noms des
villes, font en deux toiles de parche-
min en la Chambre des Comptes, qui
furent faictes & dressees pour fournir la
raison du Roy Jean. Cela est cordé
xxij. dans la dixiesme fenestre de l'au-
moire marquée b.
En l'an mil deux cens cinquante six,
le Roy saint Loys fit des ordonnances
par lesquelles il établit à certain
temps les Baillifs & Seneschaux, prunt
ferment d'eux d'exercer iustice, tant
qu'ils seroient en l'office, sur peines de
corps, s'abstienent de iurer, iouer à
des & cartes, de fornication, & des ra-
ueries : & les meismes defences faites à
toutes autres perfonnes.
Ordonnance que nul ne soit mis en
pison pour delire quelle qu'elle soit,
sinon pour delires Royaux.

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Bibliothèque municipale, Part-Dieu - Silo ancien, 321942

Format (largeur x format)8°

CouvertureParis

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

Mots-clésEncyclopédies spécialisées

Informations sur le fichier

Nom original : 1617 - Jean Corrozet - Trésor des histoires de France - BM

Lyon Page 238.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.68 Mo

Dimensions : 2470 x 3878 px

Fichier créé par [Sylvie Giraud](#)Fichier créé le 05/06/2024 Dernière modification le 16/10/2024